

Mise à jour : 06/11/2025

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE: PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

SERVICE

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LIEN HIERARCHIQUE DIRECT

RESPONSABLE DE SERVICE

MISSIONS DU POSTE

Mener une démarche d'accompagnement des collectivités dans la prévention des risques psychosociaux, la promotion de la qualité de vie au travail et la résolution des difficultés internes relevant du champ des relations interpersonnelles et de la dynamique des collectifs de travail, au sein du pôle Santé et conditions de travail.

Analyse des demandes des employeurs

- En collaboration avec la direction, contribuer à l'analyse des demandes des collectivités confrontées à des difficultés afin de les orienter vers des solutions de résolution (médiation, enquête administrative, évaluation RPS, conseil en organisation, CEP, discipline, programmes soutiens psy...)
- Participe aux études d'organisation, aux démarches d'accompagnement, à l'élaboration de plans d'actions.

Evaluations RPS

- Evaluer les RPS au sein des services des collectivités qui sollicitent le CDG ou accompagner l'évaluation menée par un prestataire partenaire.
- Conduite d'entretiens collectifs et/ou individuels, analyse et interprétation des données, restitution des résultats avec proposition d'actions.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Référent signalement AVDHAS

- Dans le cadre du dispositif, recueillir et orienter les signalements des agents s'estimant victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste.
- Organiser et animer une rencontre des acteurs du signalement en se positionnant en médiateur afin de faire émerger des solutions de prise en compte, voire de règlement amiable.

Participer aux projets pluridisciplinaires du pôle

- Collaborer avec le service de médecine de prévention dans leurs actions en milieu professionnel
- Participer aux actions de sensibilisation du pôle (Agir pour prévenir...)
- Représenter le service dans le projet de lutte contre la désinsertion professionnelle

- Participer à la démarche d'aide au pilotage de l'absentéisme proposée aux adhérents
- Concevoir et animer des actions de sensibilisation auprès des collectivités sur les thématiques de la prévention des risques psychosociaux (RPS).

ACTIVITÉS ANNEXES

Réaliser, en binôme, des enquêtes administratives

COMPETENCES REQUISES (SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ETRE)

- Titulaire d'un Master 2 de psychologue ou équivalent, spécialisation psychologue du travail
- Formation aux démarches de médiation, certification appréciée
- Expérience significative en évaluation RPS
- Connaissance des bases du statut de la F.P.T. et de l'environnement territorial.
- Qualités relationnelles (capacités d'écoute, aptitudes à la communication et au travail en équipe)
- Capacité d'organisation, d'adaptation, d'analyse, de conseil, d'animation
- Rigueur, autonomie, discrétion, respect du cadre déontologique
- Connaissances de la règlementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail dans la fonction publique appréciées
- Maîtrise des outils numériques et bureautiques courants
- Expérience en collectivité territoriale appréciée
- Permis de conduire (B) obligatoire

CONDITIONS STATUTAIRES

(cadre d'emplois, temps de travail)

Cadre d'emplois des psychologues – catégorie A Temps complet

MODALITÉS D'EXERCICE

(conditions particulières du poste)

Déplacements fréquents dans le département avec véhicule de service. Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire (médecin du travail, infirmières, conseillers prévention, ergonome-psychologue, manageur des risques.)

COTATION RIFSEEP (groupe fonction)

А3